

Appareil Respiratoire

Objectif

Appliquer les consignes de sécurité incendie
Savoir s'équiper d'un appareil respiratoire isolant
Évoluer dans une atmosphère dangereuse
Connaitre la conduite à tenir en cas d'accident

Réglementation

- Article R4323-104, décret 2008-244 du 7 mars 2008 relatif à l'utilisation des équipements de protection individuel : Toute personne devant porter un appareil respiratoire isolant autonome dans le cadre de son activité professionnelle doit au préalable avoir reçu une formation au port et à l'utilisation des A.R.I..
- Recommandation INRS : Le port d'un appareil de protection respiratoire est nécessaire quand les mesures de protection collective sont techniquement impossibles à mettre en œuvre ou se révèlent insuffisantes pour protéger la santé des salariés. Son utilisation est donc nécessaire chaque fois qu'un salarié est susceptible de respirer un air appauvri en oxygène ou d'inhaler des gaz, des vapeurs, des poussières ou des aérosols dangereux pour la santé.

Public

Équipier de 2nd intervention ou personnel désigné.

Pré-requis

Personnel apte médicalement au port de l'appareil respiratoire. La présentation d'un certificat valide est requis.

Formation incompatible avec le port de lunettes et la présence de barbe (port du masque).

Durée

4 à 7 heures selon scénario choisi .

Groupe

10 participants maximum.

Date

A la demande.

Lieu

Intra entreprise.

Délais et modalités d'inscription

- Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.
- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur **site internet** / par **téléphone** / par **mail (contact@secourisk.com)** / via **Mon compte Formation** pour les formations éligibles / via **Pôle Emploi** sous réserve d'acceptation du financement demandé.

Accessibilité

Cette formation peut-être accessible aux publics en situation de handicap, des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils.

Nous contacter pour plus d'information.

Tarif

INTRA : Nous consulter.

Contact

- Téléphone : 04 50 17 34 63
- Mail : contact@secourisk.com

Appareil Respiratoire

Programme

Théorie

- Domaines et conditions d'utilisation
- Les atmosphères dangereuses
- Les contraintes physiologiques
- Règles de base et procédures opérationnelles
- Règles de sécurité

Pratique

- Composition d'un A.R.I.
- Démonstration de mise en œuvre
- Test d'aptitude
- Exercices de simulation

Modalité d'évaluation/validation

Évaluation formative lors d'une mise en situation pratique.

A l'issue des épreuves, une attestation de fin de formation sera délivrée au participant ayant validé la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques

Formation validé par un Préventionniste en sécurité incendie, ancien sapeur pompier de Paris.
La formation s'appuie sur des démonstrations et mises en situations avec exercices pratiques d'aisance à l'utilisation de l'ARI.

Moyens et outils pédagogiques

- Vidéos et diaporamas
- Apprentissage sur vos appareils respiratoires

Les + de SECOURISK

- Cette formation est dispensée par des formateurs sapeurs-pompiers ou expert en sécurité incendie qui vous feront partager leur connaissance du feu.
- Cette formation est sanctionnée par une attestation de stage et la remise d'un livret mémento.